

## Le programme de Culture Positive

Le CNBO est un organisme qui accueille la communauté de natation à bras ouvert. Nous offrons un environnement positif où tous les participants ont une opportunité égale de pratiquer leur sport en toute sécurité.

Le conseil d'administration du CNBO a entamé un programme de développement de Culture Positive qui repose sur neuf valeurs fondamentales que sont :

- le respect;
- l'honnêteté;
- la confiance;
- la bienveillance;
- l'intégrité;
- l'équité;
- la détermination;
- la responsabilité;
- et l'appartenance.

Ce document a pour but de semer la prise de conscience collective de l'importance de la responsabilité partagée de chacun des participants, athlètes, parents, entraîneurs et autres intervenants dans la création et maintien d'une culture positive au CNBO.

## Code de conduite

---

En tant que membres de la communauté du CNBO, les athlètes, les parents/tuteurs ainsi que l'équipe des entraîneurs acceptent la responsabilité partagée exigée de chacun et s'engagent dans la création, la promotion et le maintien de la Culture Positive au CNBO.

## Responsabilités des athlètes

---

En tant qu'athlète du CNBO, je m'engage à faire ma part pour valoriser le bien être, la santé et la sécurité des membres du CNBO:

- Je suis conscient de la façon dont mes paroles et mes actions pourraient être reçues par les autres, même avec les meilleures intentions;
- Je reste attentif aux signes que d'autres sont harcelés, intimidés ou autrement blessés;
- Je prends action, avec respect. Je signale toute conduite inappropriée à un responsable du CNBO, soit un membre de l'équipe d'entraîneurs ou du conseil d'administration, que je sois ou non la cible directe de la conduite;
- Je comprends que ces comportements sont attendu de moi en tout temps; en personne ainsi que sur les médias sociaux;
- Je comprends que, si je choisis de ne pas respecter ce code de conduite, l'équipe du CNBO sera dans l'obligation d'imposer une ou plusieurs sanctions disciplinaires appropriées selon la politique de gestion des plaintes.

# Club de Natation Bleu et Or (CNBO)

---

## Respect des autres

- Je m'engage à agir avec respect, honnêteté, confiance et bienveillance envers tous ceux avec qui je suis en contact par le sport;
- Je m'abstiens de tout commentaire ou comportement injurieux, offensant, raciste, sexiste ou dépréciant ou humiliant pour les autres;
- Je ne harcèle ni ne tolère le harcèlement par d'autres;
- Je respecte les autres en tant que personnes et les traite avec respect et dignité peu importe l'âge, l'apparence, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le potentiel athlétique, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle;
- Je respecte la vie privée des autres;
- Je respecte la propriété des autres;
- Je comprends les méfaits des rumeurs et je ne participerai pas à leurs propagations;
- Je ne mets pas en danger la santé et sécurité physique, mentale ou émotionnelle des autres par mes paroles et mes actions.

## Respect de soi

- J'agis avec équité et intégrité dans la poursuite d'excellence dans la pratique de notre sport et au sein de notre communauté sportive;
- Je veille à mon bien-être physique, mental et émotionnel;
- J'alimente mon corps et mon esprit de façon positive;
- Je m'accepte comme je suis;
- Je pratique un sport sans drogue et accepte le contrôle antidopage.

## Respect du sport

- Je vise l'excellence personnelle et collective dans le sport;
- Je contribue à la culture positive de la communauté sportive par l'entremise de mes paroles et mes actions;
- Je n'entrave pas la préparation à la compétition des autres concurrents ou coéquipiers;
- J'honore et respecte l'esprit et les traditions du sport;
- Je respecte les décisions des entraîneurs, des juges et des officiels;
- Je fais et j'encourage la promotion du sport.

## Respect du CNBO

- J'accepte les règles, politiques et procédures du CNBO;
- Je me conforme aux demandes raisonnables des responsables du CNBO;
- J'accepte d'être ambassadeur du sport et du CNBO;
- Je m'abstiens de toute action susceptible de discréditer le sport ou le CNBO;
- Je respecte les biens matériels, les équipements et les installations. Je m'abstiens de tout vandalisme, vol et autres formes de méfait.

# Club de Natation Bleu et Or (CNBO)

---

## Responsabilités des entraîneurs et du CNBO

---

- Encourager et préserver la santé et le bien-être présent et futur des athlètes;
- S'assurer que chacun soit traité de façon égale, peu importe le potentiel athlétique, l'âge, l'apparence, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle;
- Préserver la dignité de chaque personne lors des interactions avec les autres;
- Maintenir la confidentialité et le caractère privé des informations personnelles et les utiliser de façon appropriées;
- S'abstenir de tout comportement constituant du harcèlement ou toute relation inappropriée avec un athlète;
- Maintenir sa dignité en toutes circonstances et faire preuve de contrôle de soi;
- S'assurer que les sites d'entraînement ou de compétition soient sécuritaires en tout temps;
- Être prêt à intervenir rapidement et de façon appropriée en cas d'urgence;
- Éviter de mettre les athlètes dans des situations présentant des risques inutiles ou non adaptés à leur niveau;
- Acheminer toutes plaintes au comité de conduite du CNBO.

## Responsabilité du parent/tuteur

---

Les parents/tuteurs jouent un rôle important dans la création d'un amour du sport et de l'activité physique chez leurs enfants. Vos interactions positives vont grandement aider votre enfant à atteindre et à maintenir un mode de vie sain et actif à l'âge adulte.

En tant que parent/tuteur, j'accepte la responsabilité partagée du développement, de la promotion et du maintien de la culture positive au CNBO et je m'engage à :

- Démontrer, par mes paroles et mes actions, l'exemple de la culture positive attendue des athlètes et des entraîneurs dans toutes mes interactions au sein de la communauté du CNBO;
- Guider mon enfant dans le respect et l'observation du code de conduite du CNBO;
- Encourager et préserver la santé et le bien-être présent et futur des athlètes;
- Être une source de support et d'encouragement, pas une source de pression;
- Définir avec mon enfant ce que signifie le succès pour eux et d'adapter mes attentes et objectifs à celles de mon enfant. Bien que le succès puisse être mesuré par les résultats de performances à la fin d'une épreuve, le succès peut également être mesuré par l'amélioration des compétences et l'effort déployé;
- Rechercher les petits succès de mon enfant dans le sport et me concentrer sur leur bien-être plutôt que sur le résultat final. Ce qui aidera mon enfant à développer un sentiment d'accomplissement, d'appartenance et de compétence;

# Club de Natation Bleu et Or (CNBO)

---

- Encourager mon enfant sans le/la comparer aux autres athlètes, les enfants grandissent et se développent à différents rythmes. Célébrons leurs accomplissements où qu'ils soient dans leur cheminement.

## Procédures pour signaler un comportement inapproprié

---

### 1. Communiquer/signaler

Lorsqu'un membre de la communauté du CNBO prend conscience qu'un comportement inapproprié a pris place, sa première responsabilité est de ne pas propager ou d'encourager le comportement. Sa seconde responsabilité est de signaler la situation de façon civile et respectueuse dès que possible, et selon la situation :

- Auprès du ou des individus qui démontrent le comportement en question;
- Auprès d'un représentant du CNBO de confiance, soit un membre de l'équipe d'entraîneurs ou du conseil d'administration.

Il est important d'offrir l'opportunité à la ou les personnes qui ont causé la situation inappropriée, de comprendre l'impact de leurs comportements sur les autres membres de la communauté du CNBO et l'opportunité d'ajuster et de corriger leur comportement. Le CNBO encourage les membres de prendre conscience de la politique de dépôt et de gestion de plaintes (*CNBO - Dépôt et gestion des plaintes.pdf*).

### 2. Comportements continus et/ou graves

Lorsque les comportements inappropriés se continuent malgré les efforts engendrés pour régler la situation de façon informelle, ou lorsque les comportements sont de nature graves, le CNBO a développé la politique de dépôt et de gestion de plaintes (*CNBO - Dépôt et gestion des plaintes.pdf*) afin de guider un processus de résolution.

Le CNBO implore toute personne, victime ou témoin, de comportement inapproprié continu et/ou grave de communiquer avec un représentant du CNBO de confiance, soit un membre de l'équipe d'entraîneurs ou du conseil d'administration, dès que possible afin de mettre fin au comportement et d'entamer le processus de résolution formel.

## Définitions

---

### COMPORTEMENTS RESPECTUEUX

Un comportement gentil, qui reconnaît la valeur de chaque personne et traite les autres avec équité et dignité. Cela inclut d'agir et de communiquer avec respect, intégrité personnelle, professionnalisme, ouverture d'esprit et civilité.

# Club de Natation Bleu et Or (CNBO)

---

## COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

Un comportement, des paroles ou des actions qui « devraient raisonnablement être connus » comme n'étant pas gentils, qui blessent, qui font de la peine, qui sont dirigés à une personne ou un groupe de personnes. Il est parfois difficile de séparer une « blague » (paroles ou actions qui ont pour objectif de faire rire les gens) d'un comportement inapproprié. Il est important, avant de dire ou faire quelque chose, de considérer comment les paroles et les actions seront reçues par les autres, même si elles ne sont pas intentionnellement inappropriées.

## COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS GRAVES

Voici quelques exemples de comportements, de paroles ou d'actions qui « devraient raisonnablement être connus » comme étant inappropriés graves :

- Discrimination;
- Harcèlement;
- Harcèlement sexuel;
- Bullying;
- Intimidation;
- Abus verbal, mental, sexuel;
- Vengeance;
- Actions criminelles;
- Abus de pouvoir;
- Utilisation de force;
- Vandalisme.

## HARCÈLEMENT/BULLYING/INTIMIDATION

En règle générale, il s'agit d'un modèle de comportement répété et ciblé qui vise ou « devrait raisonnablement être connu » pour provoquer la peur, l'intimidation, l'humiliation, la détresse ou d'autres formes de préjudice. L'impact peut être physique ou mental, endommager le corps, les sentiments, l'estime de soi, la réputation ou la propriété d'une personne. L'intimidation peut être évidente ou subtile, directe ou indirecte, et peut se produire en personne, par écrit ou par l'utilisation de technologies telles que les médias sociaux, le texte ou le courrier électronique.

## DISCRIMINATION

Il y a discrimination lorsqu'une personne fait une distinction, intentionnelle ou non, fondée sur l'âge, l'apparence, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le potentiel athlétique, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle, réelle ou perçue, qui a pour effet de blesser, d'imposer des fardeaux, des obligations ou des désavantages à un individu ou une classe d'individus qui ne sont pas imposés aux autres ou qui refusent ou limitent l'accès aux opportunités, bénéfiques et avantages disponibles pour d'autres individus dans la communauté.

## HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel est un comportement de nature sexuelle ou romantique qui est connu ou « devrait raisonnablement être connu » comme inapproprié, offensant ou importun. Le harcèlement sexuel peut également être un harcèlement fondé sur le sexe, l'expression de genre, la sexualité, etc. Il peut s'agir d'un incident unique ou d'une série d'incidents. Le harcèlement sexuel peut être de nature imposée ou subtile. Il peut s'agir d'une sollicitation ou

## **Club de Natation Bleu et Or (CNBO)**

---

d'une avance où la personne devrait raisonnablement savoir qu'elle n'est pas appropriée et/ou n'est pas la bienvenue. Il n'est jamais approprié pour une personne en position d'autorité de faire des sollicitations ou des avances de caractère sexuel ou romantique auprès des athlètes. Des « représailles/vengeances » ou des menaces de représailles contre une personne pour avoir rejeté une telle est du harcèlement sexuel. Il peut également s'agir de commentaires, de gestes ou de conduites physiques à caractère sexuel, ou d'actions ou de commentaires à connotation sexuelle ou romantique inappropriée.

### **REPRÉSAILLES/VENGEANCES**

Prendre ou menacer de prendre des mesures contre un individu suite à une interaction ou un différend surtout dans les cas :

- Suite à la manifestation de comportements inappropriés;
- En conséquence pour avoir signalé un comportement inapproprié;
- Afin d'influencer l'intention d'une personne (victime ou témoin de comportement inapproprié) de vouloir signaler une situation inappropriée.

Les représailles peuvent aussi inclure un changement de comportement (habituellement irrespectueux) envers un individu, tenter d'affecter négativement la participation ou la satisfaction d'un individu dans la pratique du sport ou au sein de la communauté du CNBO. Les représailles n'incluent pas le signalement de bonne foi d'une violation de cette politique ou une réponse de bonne foi à un signalement en vertu de cette politique.

### **« DEVRAIT RAISONNABLEMENT ÊTRE CONNU »**

On utilise cette évaluation objective de la façon dont un comportement spécifique peut généralement être reçu dans l'identification des situations et de comportements inappropriés ou graves. Une personne objectivement raisonnable comprendrait que le comportement est incompatible avec la définition de comportement respectueux.